



RAPPORT DE CONTRÔLE DE CONFORMITE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE

INFORMATIONS GENERALES

Version du : 07/10/2026
Type d'installation :
Type de locaux : Maison
Lieu d'inspection : Rue Périer 24 , Mons 7011
Etagere/ref : /
Référence : R.G.I.E Livre 1, Partie 6 Chapitre 6.4
Agent visiteur : Kady Ouattara
Propriété de : Mr Boon

Date d'inspection : 07/10/2026
Date d'émission : 11/10/2026 20:44:34
Installateur : /
Autres règlements : /
Documents de référence : /
A réinspecter au plus tard dans : 12 mois

DONNEES DU POINT DE BRANCHEMENT

G.R.D : ORES
Numéro EAN : Pas disponible
Raccordement : Réseau public
N° Compteur: 12521498
Marque : CONTEGIA
Tension de serv. : 2X230V
Liaison comptage-coffre TGBT(mm²) : 10 mm²
Type de Câble : XVB

Prot. princ. branchement : 2P 40A
Nature du courant: Alternatif
Nombre de cond. : 2
I.Jour(1.8.1.) : 082176.1
II.Nuit(1.8.2.) : /
Jour(2.8.1) : /
Nuit(2.8.2) : /

CONTROLES : ADMINISTRATIF - VISUELS - MESURES - ESSAIS

Description Installation :
Schémas conformes et signés : Ok
Schémas et plans annexés : Ok
Installation exécutée conformément aux schémas : Ok

Etat du matériel électrique (fixation, dégradation...) : Ok
Matériel et influences externes : Ok
Identification circuit : Ok
Continuité PE et liaison équipotentielle : OK

Electrode de terre et interrupteur différentiel

type d'électrode:
Section cond. de terre: 16 mm²
Inter. diff. général :
Nbre de diff. supplem :
Différentiels essaie par bouton test: Ok

Resistance de disp.(Ohm) :
Inter. diff. secondaire :
Inter. diff. supplem :
Différentiel général Scellé: Ok

Protection contre les chocs électriques

Contre les contacts directs: Ok
Test des boucles de défaut: Ok

Contre les contacts indirects: Ok
Resist. d'isolement (MOhm) :

Nombre de tableaux :
Nombre de circuits terminaux :



Adéquation entre les dispositifs de protection et la section des conducteurs : OK
Adéquation entre le différentiel et la valeur de la résistance de dispersion de l'électrode de terre : OK
Appareil mobile à poste fixe et appareil fixe : OK
schéma unifilaire et plans de position ont été signés de nouveau pour approbation : Ok
Pas encore installé :

CONCLUSION

L'INSTALLATION N'EST PAS CONFORME AU LIVRE 1 DU RGIE (AR 08/09/2019)

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse et très basse tension domestique. Un contrôle complémentaire est à exécuter par le même organisme avant la date précisée dans les informations générales ci-dessus (A réinspecter au plus tard dans :).

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant le présent contrôle de conformité, doivent être exécutés sans retard. Aucune installation ou partie d'installation non conforme *ne peut être mis en usage*.



Pour le Directeur Technique,
L'inspecteur,

L'inspecteur confirme avoir suivi toutes les points de la check-list: OUI

NOTES

- 1- Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection..
2- Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

INFRACTIONS

I11 (S.S.3.1.2.1-a,b) - Le schéma unifilaire est manquant, incomplet ou n'est pas en concordance avec l'installation., I12 (S.S.3.1.2.1-a,b) - Le plan de position est manquant, incomplet ou n'est pas en concordance avec l'installation., I36 (S-S 5.4.2.1-C) - Le fil de terre, les conducteurs de protection et liaisons équipotentielles ne sont pas correctement raccordés à la borne principale de terre., I27 (S-S 5.4.3.5) - La résistance de dispersion de l'électrode de terre n'a pas pu être vérifiée, I25 (Ch 2.5 & S-S 4.2.3.4) - La continuité des conducteurs PE n'est pas en ordre., I31 (S-S 4.2.3.2) - l'électrode de terre est manquante ou la prise de terre est manquante., I411 () - Le pictogramme d'avertissement contre les dangers des installations électriques manque., I54 (S.S. 5.3.5.3.-a & S.S 4.2.4.3.b) - Le différentiel général n'a pas une intensité de courant nominale de min. 40 A et une sensibilité ≤ 300 mA., I59 (S.S 5.3.5.5.-e) - Le marquage I2t = 22,5 kA2s n'est pas présent sur l'interrupteur différentiel > 7/5/2000., I510 (S.S 5.3.5.5.-e) - l'interrupteur différentiel général, immédiatement en aval de la protection contre les surintensités n'a pas de pouvoir de fermeture/coupe de 3000 A (installation > 7/5/2000), I511 (S.S 7.1.4.1.) - Absence de protection(s) différentielle(s) I n de max 30 mA distincts pour les salles de bains/salles de douches, et les machines lave-linge, séchoirs, lave-vaisselles., I513 (S.S 4.2.4.3.) - Interr. Diff. requis de max 30 mA pour l'ensemble des circuits d'éclairage pour les installations avec une résistance de dispersion à la terre de plus de 30 ohm et inférieure à 100 ohm., I74 (S.S 1.4.1.4.) - Le matériel n'est pas installé selon les règles de l'art.

Description(s)

REMARQUES

Lors de l'inspection j'ai relevé les différentes infractions mais il se peut lorsque l'électricien viendra pour les travaux il découvrira d'autres infractions .

DEROGATIONS

##derogations##

CONSEILS

- a) l'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique;
b) l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique;



- c) l'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.
- d) l'obligation lorsque des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

Schémas, plans et autres

Cliquez sur le lien ci-dessous pour télécharger les schémas, plans et autres documents

Enregistré par KADY QUATTARA le 2026-04-11 20:34:44